

20 décembre 2018

Lettre d'information municipale

OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Secrétaire :

Mme Sylvie LÉPÉE

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
8h45 à 12h et 15h30 à 17h

Samedi : 9h à 12h

Tél: 04 70 42 32 14

Fax: 09 70 60 15 55

Courriel:

mairie-le-theil@wanadoo.fr

**Fermeture de la Mairie du 24
décembre 2018 au 2 janvier
2019 (congés annuels)**

Site internet: www.le-theil.fr

(Inscrivez vous nombreux à la
Newsletter)

PERMANENCE DU MAIRE OU DE SES ADJOINTS

Samedi matin de 11h à 12h et
sur Rendez-vous

**Le 31 décembre 2018 : Per-
manence de 11 h à 12h**

Tél. Guy MADET Maire
04.70.42.33.71

06.81.95.41.88



LE THEILLOIS

Chères Theilloises, Chers Theillois.

L'EDITO du Maire

Depuis quelques semaines, notre pays traverse une crise sans précédent : les fractures sociales, sociétales et territoriales qui se sont creusées depuis des décennies, l'absence de résultats des différentes politiques économiques menées par les gouvernements qui se sont succédés et la mise en place d'une nouvelle fiscalité sur les carburants dite « écologique » ont provoqué la colère d'un grand nombre de nos concitoyens.

Ces manifestations ont permis à nos gouvernants de prendre conscience de l'existence de ces différentes fractures : si dans un premier temps des solutions de rattrapage du pouvoir d'achat des plus précaires d'entre nous sont mises en place, dans un deuxième temps, une fois le calme revenu, nos dirigeants ne pourront faire l'impasse sur une réflexion partagée pour mettre en place les réformes indispensables sur notre fiscalité, sur le fonctionnement de notre démocratie et sur l'équilibre territorial entre les métropoles et la France des territoires.

Pour réussir cette évolution, je suis persuadé que l'implication de l'échelon local (communal et départemental) sera indispensable pour permettre à cette volonté de démocratie participative que partage un grand nombre d'entre vous, de s'exprimer. J'ai mis à la disposition de tous ceux qui souhaitent participer à ce débat un cahier de doléances et de propositions, accessible en Mairie, aux horaires d'ouverture.

Votre équipe municipale est en mouvement depuis son installation pour permettre le maintien du maximum de services sur notre territoire communal :

- Nous avons construit une nouvelle caserne de pompiers ce qui a permis à l'équipe de nos sapeurs-pompiers volontaires de se développer et de devenir un maillon indispensable de la sécurité des personnes et des biens de notre territoire communal et même bien souvent au-delà.
- Nous avons décidé de rénover un bâtiment pour l'accueil périscolaire afin de renforcer l'attractivité de notre école communale en répondant aux besoins des familles, ce nouveau local donne entière satisfaction et sera inauguré officiellement le samedi 9 février 2019.
- Nous sommes en train d'aménager la salle à côté de la cantine en salle des associations.
- Pour l'épicerie : Monsieur Ponce-Rodriguez souhaitant céder son fonds de commerce, nous accompagnons une jeune Theilloise dans la construction de son projet de reprise qui pourrait aboutir en début d'année 2019.

En 2018 nous avons dû remplacer deux agents municipaux, en effet Yves Berna qui avait demandé à faire valoir ses droits à la retraite fin juillet a dû pour des raisons de santé, être remplacé dès le mois d'avril. Nous avons donc recruté Félicien Lafaye en tant qu'agent technique. Amandine Riffat, ATSEM à l'école et directrice de l'accueil périscolaire m'a informé de sa volonté de ne pas renouveler son contrat après les vacances de Toussaint, nous avons donc recruté Esmahane Hatrane pour lui succéder. Je tiens à remercier Yves et Amandine pour leur investissement au service des Theilloises et des Theillois. Je souhaite à Yves un complet rétablissement et une bonne et longue retraite pour réaliser tous ses projets et je souhaite à Amandine pleine réussite dans son nouveau projet professionnel. Je remercie également René Mahaut qui a secondé Yves pendant ces dernières années.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année et en attendant de vous rencontrer le dimanche 6 janvier 2019 pour la traditionnelle cérémonie des vœux, je vous souhaite une très belle année 2019.

Guy MADET

Naissances

Mattéo SOLDATI, La Tuilerie de Souvigne, le 28 mars 2018

Arwen Marie-Louise Suzanne DE-BARNOT, 14 route du Stade, le 23 avril 2018

Agathe CAUMON, Les Genévriers, le 9 décembre 2018

Mariage

Louis Gabriel Sauveur REYNIER et Madeleine Andrée Marie LECOMTE, domiciliés 5 route du Champ Rossignol, le 27 janvier 2018

Yvan Jules Walter CHAFIOL et Sophie LENTZY, 6 place du Château d'Eau, le 27 février 2018

ETAT CIVIL 2018Décès

Octave DESAMAIS, 89 ans, Senant, le 21 mars 2018

René Louis BURLAUD, 90 ans, Les Bagnolets, le 7 mai 2018

Yvette Fernande HIVET, épouse BERNA, 86 ans, La Pierrière, le 13 mai 2018

Danielle Nicole LASSIMONNE épouse VOLAT, 79 ans, Les Merlots, le 7 juillet 2018

Marthe PENOT veuve LARAT, 90 ans, le 12 novembre 2018



Le recensement de la population se déroule dans votre commune du 17 janvier au 16 février 2019.



Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

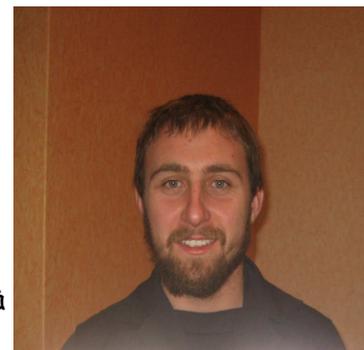
En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe ! Se faire recenser est un geste civique et utile à tous.

Le recensement, c'est encore plus simple en répondant par internet, et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018.

Un agent recenseur recruté par votre mairie (**Félien LAFAYE, notre nouvel agent communal**) se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne (www.le-recensement-et-moi.fr).

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

*Merci à tous de lui réserver le meilleur accueil.
(son téléphone 06.79.30.53.93)*



Des nouvelles de l'école....



Le 1er septembre 2018, les enfants ont repris le chemin de l'école.

4 élèves scolarisés au Theil jusqu'en juin 2018 nous ont quitté pour entrer en 6ème (Louis, Adzo, Camille et Yoann)

Pour cette année 2018-2019, l'effectif total est de **30** élèves (dont 7 extérieurs à la commune du Theil) qui se répartissent de la façon suivante :

Chez Noëlla ERNST :

Pour la maternelle, 3 élèves en petite section, 4 élèves en moyenne section et 4 élèves en grande section.

Pour le CP, 1 élève.

Chez Clément ERNST :

6 élèves au CE1, 5 élèves au CE2, 2 élèves au CM1 et 5 élèves au CM2.

Les horaires de cours sont de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15.

Bonne année scolaire à tous les enfants et à leurs instituteurs.

de la cantine....

Eliane TROMPETTE et **Aurélien CHAMPOMIER** assurent les repas aux enfants pendant les 4 jours d'école.



et de l'accueil périscolaire



Depuis le 11 octobre 2018, l'accueil périscolaire « **Les Petits Theillois** » s'est installé dans les nouveaux locaux 2 route du Bois selon les horaires d'ouverture suivants en période scolaire : Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 7h à 8h45 et de 16h15 à 19h .

Amandine RIFFAT Directrice de l'accueil et ATSEM à l'école depuis 5 ans a choisi de suivre une autre voie professionnelle et a quitté ses fonctions le 13 octobre 2018.

Pour la remercier de toutes ses an-

nées consacrées aux enfants de l'accueil, les parents d'élèves et la municipalité se sont retrouvés pour un moment de convivialité teinté d'émotion...



Ce fût également l'occasion de faire la connaissance d'**Esmahane HATRANE** qui la remplace désormais dans les fonctions de directrice de l'accueil périscolaire et d'ATSEM à l'école auprès de Noëlla ERNST.



Bonne continuation à **Amandine** et bienvenue à **Esmahane**.



Voilà une retraite bien méritée...



Beaucoup d'entre nous pensent sans doute qu'Yves BERNA a toujours travaillé au village, tellement il faisait partie de notre quotidien de Theillois..Pourtant ce n'est pas tout à fait vrai..En effet, s'il a fait son apprentissage de menuisier chez Monsieur Thévenet (au pied du château d'eau), à 18 ans, le voilà parti pour Cressanges à la menuiserie Cognet, avant de rejoindre 3 ans plus tard, l'Entreprise Tonnerre à Moulins, où il va parfaire son métier pendant 6 ans.

Et puis voilà qu'en mars 1985, Camille Perrier fait valoir ses droits à la retraite, libérant ainsi son poste d'employé communal...La belle aubaine pour ce garçon à l'âme campagnarde, qui rêve secrètement de revenir travailler dans sa commune..Sa connaissance du territoire et de ses habitants, mais aussi ses capacités professionnelles donnent du poids à sa candidature, lui permettant ainsi d'être recruté par Maurice Bernard, Maire du Theil.

La vie professionnelle de notre « P'tit Gris » (baptisé ainsi par ses copains rapport à son vélo préféré...) va donc s'écouler pendant 33 ans au service de la commune. Jamais il ne regrettera son choix, appréciant jour après jour le contact avec la nature, y compris lorsqu'il faut travailler dehors par tous les temps. C'est aussi la variété du travail qui l'a séduit, car aucune journée ne se ressemble, et à chaque saison correspondent des travaux différents, sans oublier le sens du contact indispensable dans ce métier.

Mais ce parcours ne serait pas complet si nous ne citions pas son engagement comme Sapeur pompier volontaire pendant 31 ans, et sa disponibilité sur le territoire de la commune, lui a assurément permis de répondre présent sur des interventions toujours plus nombreuses. Et il n'a pas manqué de dire sa fierté d'avoir passé ses dernières années de Caporal Chef dans le nouveau CPI du Theil.

C'est pour toutes ces raisons que de la mairie, en passant par l'école, mais aussi auprès des locataires communaux, des commerçants ou des artisans, et jusqu'aux 4 coins de la campagne, tout le monde s'attend à voir encore arriver « Ptit Gris » au volant de sa voiture jaune ou de son tracteur vert...

Alors il nous reste à souhaiter à notre ami de belles journées de retraite (active bien sûr..) auprès d'Yvette son épouse, et de Lisa et Nicolas, ses enfants.

Bon vent à toi, Cher Yves pour tes nouvelles aventures...



Et la relève est assurée...

Après 3 mois de remplacement, **Félicien LAFAYE** 25 ans, a été embauché par la commune du Theil, à compter du 1er août 2018 sur le poste d'Adjoint technique stagiaire (titularisation au 01/08/2019).

Félicien attaché à la campagne depuis son enfance (il a toujours vécu à Deux Chaises, et vient d'y acheter une maison avec sa compagne) a commencé sa vie professionnelle en boulangerie pâtisserie (4 ans), avant de retrouver une activité plus près de la nature et de la population. C'est ainsi qu'il a occupé un emploi d'Agent technique municipal remplaçant auprès des communes de Rocles et Saint Sornin, de 2013 à 2018.

Désireux d'occuper un poste à plein temps dans ce secteur, il s'est fort justement porté candidat en mars 2018, suite à l'offre d'emploi lancée par la commune du Theil. Recruté en avril dernier, c'est logiquement qu'à l'issue de sa période de remplacement, il lui a été proposé d'intégrer la fonction publique territoriale au poste d'Adjoint technique.

Félicien prend ses marques jour après jour, au service de la commune et donc de ses habitants. Volontaire, consciencieux, et toujours désireux de progresser, Félicien a une autre corde à son arc, puisque son statut de *Sapeur pompier volontaire* lui a permis de venir renforcer les rangs du CPI du Theil, et sa présence journalière sur le territoire de la commune, en fait un précieux élément.



Pour parfaire sa connaissance de la commune et de ses habitants, Félicien mettra à profit son rôle d'Agent recenseur pour vous rencontrer (*entre le 19 janvier et le 16 février 2019*).

Bienvenue à toi Félicien..

Les belles initiatives des parents d'élèves



Le stand des parents d'élèves à la brocante du 15 août

Depuis quelques années déjà, les parents d'élèves de l'école du theil tiennent un stand à la brocante du 15 août.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui en donnant de nombreux objets ont contribué au succès de cette manifestation, et ont fait de cette journée un moment de partage bien agréable.

L'année 2018 nous a aussi permis de concrétiser notre projet de « marche populaire ». Ainsi est née « La grande vadrouille du 1er mai », une belle aventure humaine, sous un beau soleil et en compagnie de nombreux vadrouilleurs,

Tous les gains récoltés vont permettre d'étoffer les nombreuses activités déjà proposées par la coopérative scolaire, et la réussite de ces deux manifestations nous incite sans nul doute à les renouveler en 2019. Alors au plaisir de vous revoir chiner, marcher ou pédaler..



Départ de la randonnée du 1er mai à la salle des Moulins

Les parents d'élèves gentils organisateurs

Les travaux réalisés...

Réhabilitation du bâtiment Saint Martin en Accueil périscolaire

Les travaux de l'accueil périscolaire commencés en février 2018 se sont terminés fin septembre 2018, permettant ainsi le déménagement de l'accueil périscolaire et sa réouverture dans les nouveaux locaux le 11 octobre 2018.



Coût global de l'opération : 226 000 € HT

Subvention DETR (50%) : 113 000 €

Subvention Conseil départemental (30% sur travaux bâti) : 65 300 €



Emprunt : 47 700€

Achat de matériel :

2850 € HT

(tables, chaises, réfrigérateur, micro-ondes, tapis, ...)



Travaux de voirie

Réfection des chemins communaux et curage de fossés :

Des Bagnolets aux Ribiers—Font Valeine (tranche 1 en 2018)

Chemin de la Goutte—Rue des Jardins (tranche 2 en 2019)

pour un coût total de 32 177 € HT , financé de la façon suivante : Subvention Conseil départemental 9653 € et Communauté de communes 5000 € —Part communale 17 524€

Le goudronnage de la voirie départementale dans la traversée du village a été effectué en septembre 2018 par les services du département.



Eclairage

Remplacement de 8 luminaires (Route du Breuil, Route de Deux Chaises, Rue des Jardins) et 1 projecteur sur la façade de la mairie

..et ceux à venir



Travaux de voirie : Réfection des chemins communaux les plus dégradés.

Mairie : Remplacement de 8 fenêtres (en attente de subvention)

Salle des Moulins : Fermeture vitrée de l'auvent au dessus de la porte d'entrée

Eglise : Réparation du mécanisme des cloches

Le château de Fontariol a de nouveaux propriétaires



Annie et Jacques PINCE s'en sont allés, emportant avec eux 30 années associées à jamais au château de Fontariol..Nous nous souviendrons de l'énergie déployée par le couple pour sauver l'édifice de la ruine et de cette restauration réussie qui a permis à ce lieu historique de continuer d'exister. Homme de caractère, Jacques PINCE, passionné et passionnant conteur nous laissera aussi le souvenir de quelqu'un qui ne mâchait pas ses mots....

Nul doute que **Carole et Christian MILLA**, les nouveaux propriétaires, continueront de faire vivre Fontariol.

Rencontrés à l'occasion des journées du patrimoine, nous avons déjà senti chez eux le début d'une passion pour le site, et surtout l'envie de faire du château le théâtre de futures manifestations culturelles.



www.chateau-de-fontariol.org



La grande vadrouille du 1er mai :

Randonnée autour du Theil à pied ou en vélo, organisée par les parents d'élèves au profit de la coopérative scolaire

Union sportive Saulcet-Le Theil :

LOTO le dimanche 31 mars 2019 14h30 Salle des Moulins
Tournoi de sixte en mai et une soirée en octobre/novembre

La Pétanque du Theil :

Concours en triplette le samedi 15 juin 2019

Concours en doublette le dimanche 14 juillet 2019

Challenge Lucien Heuillard le samedi 31 août 2019 (sur invitation)

Amicale des Sapeurs pompiers :

Cochon à la broche en mai/juin 2019

Le Theil Animation :

Brocante au village le jeudi 15 août 2019



Inauguration de l'accueil périscolaire

Samedi 9 février 2019 10h30

2 route du Bois

Le Theil

Suivie d'un vin d'honneur à la salle des Moulins

Du changement dans le processus d'inscription sur les listes électorales

Pour lutter contre l'abstention et afin de réduire le nombre de non-inscrits et de mal-inscrits, les lois du 1^{er} août 2016 (n°2016-1046, n°2016-1047 et n°2016-1048) rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ont modifié les règles électorales. Elles ont prévu des mesures pour rapprocher les citoyens du processus électoral et ont créé un nouveau système de gestion des listes électorales: le répertoire électoral unique(REU).

Pour les citoyens, les conditions d'inscription sur les listes électorales ont été assouplies. A titre transitoire, entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales seront déposées, au plus tard, le dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin.

Pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est donc fixée au samedi 30 mars 2019.

La distribution de la carte électorale aura lieu au plus tard le 30 avril 2019.



En prévision du broyage des accotements



Suite à la neige et aux coups de vent qui ont eu lieu cette fin d'année, de nombreuses branches d'arbres sont tombées dans les fossés et sur les accotements. Dans la perspective du prochain broyage qui s'effectuera au printemps, il est demandé aux riverains des routes et chemins communaux,

ainsi que des voiries départementales d'enlever ces branches **avant le 15 mars 2019**.



Nouvelle signalisation dans le bourg



Pour améliorer la sécurité aux abords de l'école et de l'accueil périscolaire, le Conseil départemental a proposé, avec l'accord de la municipalité, l'installation d'un panneau « **STOP** » à l'intersection de la route de Deux-Chaises (RD 235) et de la place du monument aux morts.

La signalisation au sol est prévue prochainement, dans ce secteur, avec la pose de plusieurs passages piétons.

Rappel : le stationnement est interdit devant la mairie (côté grilles).

Pour la sécurité de tous, merci de respecter cette signalisation.



Le centenaire de la Première Guerre mondiale : commémoration du 11 novembre 1918

C'était une belle journée ensoleillée, et nous étions nombreux autour du monument aux morts..Voilà qui faisait chaud au cœur...de voir toutes ces générations réunies...pour se souvenir des ces heures sombres d'il y a cent ans..

La lecture des 35 noms des combattants Theillois morts pour la France, et de l'âge qu'ils avaient au moment de leur disparition, a donné un caractère encore plus solennel à ce rassemblement.



Cette commémoration du centenaire de la 1ère guerre mondiale nous a permis de redécouvrir les liens que nous entretenons avec notre mémoire. Ainsi lorsqu'à 11 heures les cloches de l'église se sont mises à sonner à toute volée, comment ne pas penser à ce 11 novembre 1918, où pareil moment célébrait dans toutes les communes de France la fin de la guerre, laissant à tous une empreinte mémorielle très puissante de joie et de soulagement.



Accrochant follement aux herbes des haillons d'argent,

La présence active des enfants de l'école, de leurs instituteurs et des parents d'élèves a également relevé le sens de cette cérémonie.

Les écoliers ont eu à cœur de réciter d'une seule voix « Les morts » poème de René Arcos, consacré à ses amis morts pendant la Grande guerre et interdit de publication pendant 5 ans par la censure, puis « Le dormeur du Val » poème d'Arthur Rimbaud, écrit en 1870 à l'âge de 16 ans...

Mais avant de chanter tous ensemble la marseillaise, nos yeux se sont tout naturellement empués de larmes à la lecture, par Noëlla ERNST, de la dernière lettre de Charles Guinant, écrite à son épouse, dans l'enfer de Verdun le 18 mars 1916, nous faisant plonger avec émotion dans la dure réalité de cette longue bataille.

« Ma chérie...Je t'écris pour te dire que je ne reviendrai pas de la guerre., sois forte.....Quand cette lettre te parviendra, je serai peut-être déjà mortQuand notre enfant naîtra, tu lui diras que son père est mort en héros pour la France... »



Alors oui, ce fût un bel hommage, et nous avons rempli ainsi notre devoir de mémoire et d'histoire.

Pour vous le pêle-mêle de l'année 2018....



Pour bien commencer l'année quoi de mieux que de partager la galette de la municipalité avec les Theilloises et les Theillois...



Les agapes sont toujours joyeuses, et les copains se retrouvent dans la bonne humeur...



Et derrière le comptoir, on trinque aussi à la nouvelle année...



Le Club de l'Amitié, toujours bon pied bon œil commence cette année 2018 autour de la table pour son assemblée générale annuelle...



Il fait bon se marier à la mairie du Theil...ce ne sont pas Louis et Marie, ni Yvan et Sophie qui nous diront le contraire...Tous nos vœux de bonheur les accompagnent...



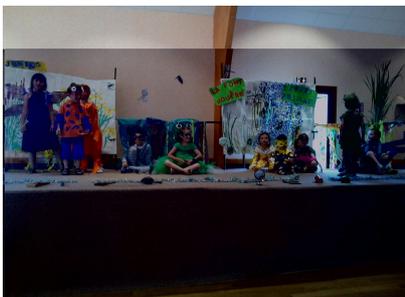
La grande vadrouille du 1er mai est née sous le soleil et la convivialité..



Le 8 mai est également l'occasion de rendre hommage aux sapeurs pompiers disparus pendant la 2ème guerre mondiale



Il est bien sympathique de fêter la fin de saison pour l'US Saulcet-Le Theil...Merci à tous pour ces belles rencontres footballistiques..



Il y a comme un air de vacances en cette belle journée de juin...Le spectacle est une explosion de couleur ...et la course en sac va assurément se terminer par une explosion de rires....



Encore une année de passée...voilà venir les dictionnaires pour le départ en 6ème et un livre du Mini-Loup pour les promus en CE1....



Qui dit brocante dit vieille belle guimbarde, celle-ci a fait l'admiration des visiteurs venus nombreux, tout comme Gros Ours blanc installé dans son salon... Le taxi est rentré chez son propriétaire et Gros Ours blanc a trouvé une nouvelle famille..

On se croirait encore en vacances ce 3 septembre, mais c'est bien la rentrée des classes pour tout le monde..



La trêve est aussi finie pour les footballeurs, l'effectif est au complet pour décrocher de beaux résultats cette saison.

Les membres du CCAS répondent toujours présents pour l'organisation du traditionnel repas annuel. 54 participants contents de se retrouver pour la circonstance ont profité de cette belle journée à la salle des Moulins.



Les nouveaux venus, et tous les invités ont apprécié le spectacle proposé par Marc et Yves....

Toutes les conditions étaient réunies pour célébrer comme il se doit le Centenaire de la Guerre 14-18...Les habitants venus nombreux, les enfants de l'école et leurs instituteurs, les sapeurs pompiers...L'hommage fût solennel et émouvant, avec en préambule la remise par la municipalité, d'un nouveau drapeau aux anciens combattants.



La pétanque du Theil fait le bilan et annonce les festivités pour l'année à venir..C'est parti pour les doublettes, triplettes sans oublier les parties amicales.

Sainte Barbe sous la pluie, mais Sainte Barbe réussie..le CPI du Theil fête ses médaillés, et l'ensemble des sapeurs pompiers volontaires pour leur engagement et leur disponibilité.

L'équipe de rédaction du Theillois vient de boucler ce numéro...Nous vous remercions de votre lecture, témoignage de l'intérêt que vous portez à notre village. Belle année à toutes et tous...



INVITATION

Madame, Monsieur,

**Nous avons le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux qui aura lieu**

**Dimanche 6 janvier 2019 à 10 H 30
Salle des Moulins**

**A cette occasion, nous remettrons à Yves BERNA, la médaille d'honneur
régionale,**

départementale et communale, échelon vermeil

Nous vous souhaitons une très bonne année 2019

Le Conseil Municipal

